



RAPPORT ANNUEL

CM-AM SOLIDAIRE TEMPERE ISR

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

● **L'objectif de gestion**

Ce FIA est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif de gestion de valoriser le portefeuille, sur la durée de placement recommandée, grâce à une gestion sélective et opportuniste en s'attachant à respecter des critères de développement durable et de responsabilité sociale.

Le FIA n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres par des critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché.

● **Stratégie d'investissement**

La stratégie de gestion du FIA consiste à établir un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. La stratégie du FIA repose sur une approche en sélectivité consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques en matière environnemental, social et de gouvernance « ESG » et à exclure ceux comportant un risque dans le domaine.

Le processus de gestion se décompose en trois étapes comme suit :

1 Filtre ESG : l'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ces filtres couvrent les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise ou des Etats pour une démarche socialement responsable. A titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. Ces filtres déterminent une classification pour les entreprises de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). Les gérants ne retiendront que les émetteurs obtenant une classification supérieure à 2. En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique pour les entreprises. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Ce premier filtre ESG permet d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

2. Analyse financière : les valeurs sont analysées au plan financier pour ne conserver que celles dont la qualité est clairement identifiée. Cet univers constitue la liste des valeurs éligibles à l'investissement.

3. Construction du portefeuille : Le processus de gestion repose sur une analyse macro – économique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global.

Cette approche est complétée par une analyse micro-économique des émetteurs issus du filtre ESG et de l'analyse financière ainsi que des éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux et actions afin de les intégrer dans la prise de décision.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

A minima 90% des titres vifs et OPC sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. Le FIA pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net. En raison de l'analyse financière, les sociétés obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenues dans la construction du portefeuille.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 5,01% à 10% en titres émis par :

- des entreprises solidaires agréées conformément aux articles L.3332-17-1 et R.3332-21-3 du Code du travail,
- des sociétés de capital-risque visées à l'article 1er-1 de la loi n°85-695 du 11 juillet 1985 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier,
- des fonds communs de placement à risques (FCPR) visés à l'article L.214-28 du Code monétaire et financier, sous réserve que leur actif soit composé d'au moins 40% de titres émis par des entreprises solidaires,
- des fonds professionnels spécialisés de droit français investis dans au moins l'une des trois typologies d'instruments ci-dessus.

De 0 % à 25 % sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, hors pays émergent, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- de 0 % à 10 % aux marchés des actions hors zone euro.

De 75 % à 100 % en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergent, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, dont :

- de 0 % à 5 % en instruments de taux devenus spéculatifs après l'acquisition selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés.

De 0 % à 10 % en obligations convertibles.

De 0 % à 10 % au risque de change sur des devises hors euro.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque de taux, sans entraîner une surexposition du portefeuille,
- titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques de taux, de crédit et d'action, sans entraîner une surexposition du portefeuille,
- dépôts, emprunts d'espèces.

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte économique et de marché

Le début d'exercice a été assez actif sur les marchés avec les différentes données macroéconomiques, délaissant les craintes concernant le variant Omicron pour se focaliser sur la reprise de l'économie mondiale. En effet, en janvier, l'évolution de la croissance ainsi que de l'inflation mettaient les marchés sous pression et les banquiers centraux étaient obligés de prendre des mesures pour éviter que l'inflation ne vienne enrayer la croissance mondiale. De plus, l'évolution du prix des matières premières ne calmait pas les marchés, le pétrole progressant de 10 à 15% en janvier et entraînant le reste des matières premières à la hausse. Le marché subissait alors les prémices d'un fort mouvement haussier taux avec des investisseurs anticipant une remontée des taux directeurs plus rapide que prévu. Cela entraînait le bund 10 ans en territoire positif à la fin janvier et Christine Lagarde réajustait le programme de rachat (fin du PEPP en mars et réduction de l'APP) lors de réunion de début février. Cependant, à partir de mi-février, nous avons eu une progression des tensions entre la Russie et l'Ukraine jusqu'à l'invasion par la Russie le 24/02. Très rapidement, les états occidentaux ont répondu par un panel de sanctions contre la Russie, notamment l'exclusion de certaines banques russes du système de paiement international SWIFT, le gel des réserves de la banque centrale russe et la suspension de la certification du gazoduc Nord Stream 2. Cela a provoqué une augmentation importante des cours des matières premières (+30/35% sur le pétrole du 25/02 au 08/03) et des craintes inflationnistes. Les banques centrales ont alors pris des mesures avec la BOE et la FED augmentant leur taux directeur et la BCE indiquant un nouveau rythme concernant le programme d'achat d'actifs (€40bn d'achats en avril €30bn en mai et €20bn en juin) pour anticiper une hausse des taux après la fin des achats. Concernant le marché du Crédit, il commençait l'année à des niveaux serrés après s'être compressé tout au long de l'année 2021 grâce aux différentes mesures des banques centrales pour booster la reprise économique dans un monde post-Covid. Malgré des fondamentaux très solides, que ce soit sur l'IG ou le HY, le Crédit a souffert d'un momentum macro moins porteur et surtout, des fortes tensions sur les taux sans risque, engendrant des rendements particulièrement négatifs pour cette classe d'actif. La hausse des spreads s'est accélérée logiquement fin Février avec la guerre en Ukraine. Enfin, il est intéressant de noter la surperformance des papiers single A et AA vs BBB. Les taux souverains européens ont nettement monté en mars avec l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide et l'accélération de l'inflation, en dépit d'une inversion de tendance mi-mars avec la progression des tensions géopolitiques liées à l'Ukraine et en conséquence, les craintes sur la croissance. Le taux 10 ans allemand s'apprécie de 41 bp à 0.54% (en hausse de 80 pb sur l'un des pires trimestres historiques en termes de performance sur l'obligataire global) tandis que les spreads des pays périphériques reculent de 5 à 10 bp. Le Crédit a en partie effacé (totalement pour le High Yield) le violent mouvement de tension de février, avec un resserrement global en moyenne de 10 pb, dont 45 pb dans la catégorie High Yield et 7 pb pour l'Investment Grade. La courbe s'est fortement aplatie sur tous les segments à partir du 5 ans.

Le mouvement observé en mars s'est poursuivi au début du 2nd trimestre avec la poursuite de l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide (communications très fortes de la FED sur une hausse prochaine probable de 50pbs, réduction progressive des achats de la BCE et potentielle première hausse de taux en 2022) et les pressions inflationnistes, malgré les craintes sur le rythme de croissance et la dégradation sanitaire en Chine. Dans ce mouvement d'aversion pour le risque, les spreads périphériques se sont écartés d'une vingtaine de bps sur le mois, particulièrement sur l'Italie. Sur le crédit, les spreads ont subi un écartement des primes de risque dans toutes les catégories de notation, notamment les crédits les moins solides. Les taux longs ont accentué la hausse en mai du fait des banquiers centraux qui, face à une inflation excessive, ont confirmé qu'ils ne voulaient plus temporiser pour remonter les taux. La résilience de l'activité US s'est maintenue malgré les vents contraires et le durcissement des conditions financières, réduisant le scénario d'une pause de la Fed. L'urgence s'est également renforcée pour la BCE suite à la nouvelle surprise haussière sur l'inflation totale et coeur, signe que le choc inflationniste se diffuse de plus en plus largement au sein de l'économie, les membres de la BCE multipliant leurs prises de parole en faveur d'un resserrement

plus rapide des taux directeurs. En fin de trimestre, malgré des premiers chiffres nationaux d'inflation montrant une poursuite de l'accélération, les craintes de récession rapide et d'ampleur sur la croissance américaine se sont intensifiées au vu des données de consommation. Les taux européens ont suivi la tendance de baisse des taux américains, qui ont effacé 50 bp en quinze jours, mais le 10 ans allemand progresse au total de 0.79 % sur le trimestre à 1.33%. Dans ce contexte d'aversion au risque, le crédit a souffert terriblement, et dans une moindre mesure les spreads périphériques, l'OAT 10 ans sous-performant également d'une quinzaine de bp vs Allemagne dans un contexte de pentification de la courbe 2-10 ans allemande.

Au 3ème trimestre, les taux souverains ont changé de direction, les investisseurs intégrant les craintes de récession et dégonflant leurs attentes quant à la durée du cycle de resserrement monétaire. Le rendement allemand à 10 ans a reculé de 51 bps (0.82% au 29 juillet, après avoir touché un point haut de 2022 à 1.77% le 21 juin). Les spreads périphériques se sont écartés sur la période, particulièrement l'Italie en raison de l'incertitude politique. Selon nos indices Cash, les spreads de crédit se sont ainsi nettement détendus, de plus de 30 pb pour l'Investment Grade, un peu moins pour la catégorie High Yield, illustrant la prudence relative des investisseurs sur les émetteurs les moins bien notés. La BCE a désormais cessé ses achats nets tant au titre de l'APP que du PEPP. Mais en août, le dégonflement des anticipations de récession et de reflux de l'inflation s'est imposé dès le début du mois sur les points bas atteints par les taux longs, en raison de bonnes statistiques économiques, d'une nouvelle envolée tant des prix de l'énergie en Europe que des tensions sur le marché du travail et les hausses de salaire à anticiper ainsi que des propos des banquiers centraux, qui n'ont eu de cesse, jusqu'à Jackson Hole, de rappeler que le combat contre l'inflation était loin d'être achevé. Dans ce contexte, les taux souverains ont poursuivi leur rebond pour atteindre 1.54% sur le Bund avec un écartement des spreads pays vs Bund (+25 bp Italie) et de Crédit dans un fort mouvement d'aplatissement de la courbe. Le retournement de marché s'est accentué en septembre avec le retour du risque italien au travers des inquiétudes sur l'évolution des relations entre l'Italie et les institutions européennes, une récession désormais inévitable en Allemagne (donc en zone euro), une Chine qui peine à rebondir, un risque géopolitique qui continue de s'accroître, une inflation à 10% en zone euro, les hausses de 75 bp BCE et FED et cerise sur le gâteau, la défiance sur le budget britannique, faisant ressurgir le risque de crédibilité. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a clôturé le trimestre à 2.10% avec des spreads pays stables vs Bund sauf l'Italie (+5 bp) ainsi que l'Autriche et la Finlande (+8 bp), contrairement au Crédit qui continue de s'écarter. La courbe restait stable sur le mois malgré une forte volatilité, sauf le segment 10-30 ans qui accentuait son aplatissement.

Au dernier trimestre de l'exercice, les chiffres du PIB du T3 ont montré la résilience de la croissance économique face à des vents contraires de plus en plus puissants, grâce avant tout à la réduction des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et à l'effet rattrapage post-Covid, notamment en Europe où l'activité a profité de la reprise du tourisme. Mais aux US, la détérioration des enquêtes et l'affaiblissement de la demande sous-jacente ont montré qu'une récession restait probable, n'empêchant pas une nouvelle hausse de 75 pb de la part de la Fed. En zone euro, l'inflation est demeurée nettement trop élevée, ce qui a imposé à la BCE de poursuivre son resserrement monétaire. En Chine, les indices PMI d'octobre sont repassés en zone de contraction en raison du nouveau renforcement des contraintes sanitaires. L'appétit pour le risque s'est cependant diffusé au marché de la dette souveraine au travers de l'apaisement des anticipations de hausses de taux à mesure que les signaux confirmant ou annonçant une récession s'accumulaient en zone euro, au Royaume-Uni, voire aux États-Unis. Bien que la BCE ait monté ses taux directeurs de 75 pbs en octobre, ce sont bien les risques de récession qui l'ont conduite à adopter momentanément une tonalité moins agressive qu'anticipé. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a reflué de 40bp à 2.14% avec des spreads pays en baisse vs Allemagne (notamment Italie -25 bp) et le Crédit a continué de performer. Après avoir touché de nouveaux points hauts annuels courant octobre, les taux se sont retournés en novembre et ont affiché une nette baisse (1.96% pour le 10 ans allemand fin novembre) avec à la clé l'accentuation de l'aplatissement de la courbe des taux de part et d'autre de l'Atlantique ainsi que par la chute des taux réels. Cela s'explique par les minutes de la Fed et de la BCE confortant l'hypothèse d'un ralentissement du rythme des hausses des taux directeurs à venir ainsi que par la publication de chiffres d'inflation aux US et en Z€ qui commencent à montrer un

ralentissement. Cet environnement a continué de soutenir la dynamique positive sur le marché du crédit avec une nouvelle compression des spreads sur les marchés cash et synthétique jusqu'à plus de 100 pb sur le High Yield témoignant d'un retour de l'appétit pour le risque des investisseurs. Mais sur la dernière partie du trimestre, les marchés financiers ont exacerbé l'intégration du message des banques centrales suite à leurs hausses de mi-décembre avec à la clé une forte poussée des taux souverains, le bund clôturant l'année à 2.56%. Aux Etats-Unis, la hausse des rendements est surtout venue de la remontée des anticipations d'inflation alors qu'en zone Euro, le rebond des indices PMI et le discours toujours offensif des banquiers centraux, en faveur d'une politique monétaire très restrictive au vu des Etats continuant d'ajouter des mesures d'aide, ont alimenté la hausse des taux réels, portant le taux souverain français à 10 ans à 3.10%. Suite à l'annonce des réductions d'achats BCE, les spreads semi-cœur et périphériques hors Portugal se sont écartés contre Allemagne, contrairement aux spreads de Crédit, notamment financiers, qui ont accentué leur réduction.

Politique de gestion (allocation obligataire)

Lors du 1er trimestre 2022, nous avons accentué l'exposition en sensibilité en renforçant l'allocation sur le crédit, avec toujours une préférence pour les émetteurs financiers. Nous avons été actifs sur le marché primaire en début d'année. Nous avons ensuite dans un marché primaire qui a tourné au ralenti effectué des investissements de manière limitée en restant sélectif sur les émetteurs et en privilégiant des maturités courtes.

Au 2nd trimestre 2022, dans un contexte de forte volatilité des marchés obligataires et d'une montée rapide des taux d'intérêts souverains en zone euro, nous faisons le choix de limiter nos investissements afin de conserver un niveau de sensibilité réduit aux taux d'intérêt.

Au 3ème trimestre 2022, nous avons maintenu un niveau de sensibilité réduit dans un contexte de poursuite de la forte hausse des taux d'intérêts. Dans un marché primaire qui a tourné au ralenti, nous effectuons des investissements de manière limitée en restant sélectif sur les émetteurs.

Au 4ème trimestre 2022, à la faveur de l'appétit pour le risque, nous sommes revenus plus actifs sur le crédit et avons effectué des investissements sur les émissions primaires en fonction des opportunités offertes par le marché.

Nous avons sur nos choix de valeurs privilégié les émetteurs affichant des performances ESG élevées et moins générateurs d'émissions de GES avec notamment un focus sur les émetteurs bancaires. Nous sommes restés à l'écart des secteurs très générateurs d'émissions de GES sur la période. Nous avons notamment renforcé nos positions sur Infineon 2025, Leg Immo 26, Siemens 2025, Cofinimmo 2028, L'Oreal Taux Variable 2024, Kering 2025, Sanofi 2029, La Banque Postal 2028, Caixabank 2029, Danone 2032, Banco Santander 2025, Ar 2029, Banco Santander 2024, BPCE 2026, Telefonica 2027, BPCE 2028, Merck Financial 2026, Caixabank 2028, BBVA 2029, E.On 2025, Volvo Treasury 2027, E.On 2026, Snam 2029, Royal Philips 2026 & 2027, Electrolux 2026, Adidas 2025 et Deutsche Bank 2027.

Performance

La performance du fonds sur l'exercice 2022 s'est établie à -11.63% pour la part ES, -11.70 pour la part IC et -11.96% pour la part RC.

Démarche ESG

SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developper » (5) ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :
 - Production annuelle de charbon < 10 MT ;
 - Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;
 - Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;
 - Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Uргewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;

Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Uргewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Editée fin 2022.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

• **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

• Effet de levier

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100,02% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

• Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

- **Evènements intervenus au cours de la période**

01/01/2022 Caractéristiques juridiques : Changement de commissaire aux comptes

20/04/2022 Suppression de part : Création de la part S

21/10/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour règlementaire Taxonomie

- **Conséquences de réclamations contentieuses sur le fondement de l'arrêt Aberdeen et autres**

Des procédures contentieuses ont été introduites en Allemagne pour tirer parti de la jurisprudence européenne.

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	457 877 211,39	520 110 911,21
Actions et valeurs assimilées	92 986 926,20	122 676 238,35
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	90 289 286,20	119 978 598,35
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 697 640,00	2 697 640,00
Obligations et valeurs assimilées	275 710 121,34	263 065 866,78
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	275 710 121,34	258 295 763,27
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	4 770 103,51
Titres de créances	63 261 094,05	90 115 324,38
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	63 261 094,05	90 115 324,38
Titres de créances négociables	63 261 094,05	90 115 324,38
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	25 919 069,80	44 253 481,70
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	44 253 481,70
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	25 919 069,80	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	24 185,04	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	24 185,04	0,00
Comptes financiers	1 035 084,73	8 531 926,47
Liquidités	1 035 084,73	8 531 926,47
Total de l'actif	458 936 481,16	528 642 837,68

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	458 451 549,46	524 347 816,49
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-4 063 155,39	-1 682 207,35
Résultat de l'exercice (a, b)	4 404 258,11	5 812 302,83
Total des capitaux propres	458 792 652,18	528 477 911,97
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	143 828,98	164 925,71
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	143 828,98	164 925,71
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	458 936 481,16	528 642 837,68

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	4 153,25	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 698 779,19	2 003 718,25
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 704 185,14	5 059 753,30
Produits sur titres de créances	0,00	57 096,61
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	6 407 117,58	7 120 568,16
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	39 108,10	59 474,56
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	39 108,10	59 474,56
Résultat sur opérations financières (I - II)	6 368 009,48	7 061 093,60
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 822 652,71	1 712 463,38
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	4 545 356,77	5 348 630,22
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-141 098,66	463 672,61
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	4 404 258,11	5 812 302,83

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part ES :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
ES	FR0007084629	0,45 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0014000HC5	0,9 % TTC maximum	Actif net
RC	FR0014001TX4	1,5 % TTC maximum	Actif net
S	FR0014009SV3	1 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
ES	FR0007084629	Néant
IC	FR0014000HC5	Néant
RC	FR0014001TX4	Néant
S	FR0014009SV3	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0007084629 ES

Néant

Part FR0014000HC5 IC

Néant

Part FR0014001TX4 RC

Néant

Part FR0014009SV3 S

Néant

Hypotheses performances presentees

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

● **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

● **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

● **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

● **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

● **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

● **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

● **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

● **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur

contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

• Garantie reçue :

Néant

• Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

- **Informations complémentaires**

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du FIA ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	528 477 911,97	413 410 713,89
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	57 352 505,65	117 439 698,69
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-64 739 646,14	-22 845 751,46
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	628 003,50	6 273 865,38
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 757 493,70	-7 575 916,20
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-1 884,97	-76 525,68
Différences de change	-3 502,83	43 884,54
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-62 708 598,07	16 459 312,59
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-30 820 146,88	31 888 451,19
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	31 888 451,19	15 429 138,60
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 545 356,77	5 348 630,22
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	458 792 652,18	528 477 911,97

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	254 071 290,01	55,38
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	7 077 567,17	1,54
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	12 132 481,09	2,64
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	2 428 783,07	0,53
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	275 710 121,34	60,09
Titres de créances		
Bons du Trésor	63 261 094,05	13,79
TOTAL Titres de créances	63 261 094,05	13,79
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	271 766 247,87	59,24	0,00	0,00	3 943 873,47	0,86	0,00	0,00
Titres de créances	63 261 094,05	13,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	1 035 084,73	0,23	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	6 649 631,55	1,45	88 453 576,84	19,28	107 849 227,57	23,51	72 757 685,38	15,86
Titres de créances	0,00	0,00	5 158 534,00	1,12	41 438 929,77	9,03	16 663 630,28	3,63	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 035 084,73	0,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	DKK	DKK	CHF	CHF	GBP	GBP	Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 948 652,54	0,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	34 535,29	0,01	490 595,42	0,11	484 123,59	0,11	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2022
Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instrument financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			11 379 057,36
	FR0013432770	BFCM 0,125%050224	8 324 946,08
	FR00140003P3	BFCM 0,1%081027	1 269 987,53
	XS1288858548	BFCM 3%110925	1 784 123,75
TCN			0,00
OPC			25 919 069,80
	FR00140072N3	CM-AM ENG.SOLID.AM	25 919 069,80
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			37 298 127,16

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	4 404 258,11	5 812 302,83
Total	4 404 258,11	5 812 302,83

	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPIES		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 365 612,16	5 788 956,97
Total	4 365 612,16	5 788 956,97
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	252,37	335,95
Total	252,37	335,95
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
C3 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	38 392,74	23 009,91
Total	38 392,74	23 009,91
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
C4 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	0,84	
Total	0,84	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 063 155,39	-1 682 207,35
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-4 063 155,39	-1 682 207,35

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPI ES		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-4 003 515,09	-1 676 955,59
Total	-4 003 515,09	-1 676 955,59
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-253,21	-103,22
Total	-253,21	-103,22
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C3 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C3 PART CAPI RC		
Capitalisation	-59 386,90	-5 148,54
Total	-59 386,90	-5 148,54
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C4 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	-0,19	
Total	-0,19	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2018	C PART CAPI C	294 396 664,77	195 577,102	1 505,27	0,00	0,00	0,00	14,18
31/12/2019	C PART CAPI C	349 500 801,47	222 141,102	1 573,32	0,00	0,00	0,00	12,02
31/12/2020	C1 PART CAPI ES	413 410 713,89	253 788,881	1 628,95	0,00	0,00	0,00	-0,68
31/12/2020	C2 PART CAPI IC	0,00	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2021	C1 PART CAPI ES	525 834 211,89	309 012,996	1 701,65	0,00	0,00	0,00	13,30
31/12/2021	C2 PART CAPI IC	32 363,15	0,310	104 397,25	0,00	0,00	0,00	750,74
31/12/2021	C3 PART CAPI RC	2 611 336,93	25 143,983	103,85	0,00	0,00	0,00	0,71
30/12/2022	C1 PART CAPI ES	452 075 951,99	300 617,178	1 503,82	0,00	0,00	0,00	1,20
30/12/2022	C2 PART CAPI IC	28 577,82	0,310	92 186,51	0,00	0,00	0,00	-2,70
30/12/2022	C3 PART CAPI RC	6 688 027,74	73 148,983	91,43	0,00	0,00	0,00	-0,28
30/12/2022	C4 PART CAPI S	94,63	1,000	94,63	0,00	0,00	0,00	0,65

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI ES		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	32 815,464000	51 911 084,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-41 211,282000	-63 958 636,51
Solde net des Souscriptions / Rachats	-8 395,818000	-12 047 552,51
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	300 617,178000	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI IC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	0,00	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	0,310000	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI RC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	56 333,000000	5 441 321,65
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-8 328,000000	-781 009,63
Solde net des Souscriptions / Rachats	48 005,000000	4 660 312,02
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	73 148,983000	

	En quantité	En montant
C4 PART CAPI S		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1,000000	100,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	1,000000	100,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPIES	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	26,42
Montant des commissions de souscription perçues	26,42
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	26,42
Montant des commissions de souscription rétrocedées	26,42
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1,77
Montant des commissions de souscription perçues	1,77
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	1,77
Montant des commissions de souscription rétrocedées	1,77
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C4 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00

	En montant
C4 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2022
FR0007084629 C1 PART CAPI ES	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,37
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 782 651,81
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0014000HC5 C2 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	133,03
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0014001TX4 C3 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	39 867,83
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0014009SV3 C4 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,06
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,04
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Créances	Coupons et dividendes	24 185,04
Total des créances		24 185,04
Dettes	Frais de gestion	143 828,98
Total des dettes		143 828,98
Total dettes et créances		-119 643,94

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	457 877 211,39	99,79
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	92 986 926,20	20,27
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	275 710 121,34	60,08
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	63 261 094,05	13,79
TITRES OPC	25 919 069,80	5,65
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	24 185,04	0,01
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-143 828,98	-0,03
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	1 035 084,73	0,23
DISPONIBILITES	1 035 084,73	0,23
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	458 792 652,18	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						92 986 926,20	20,27
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						90 289 286,20	19,68
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						90 289 286,20	19,68
TOTAL ALLEMAGNE						15 320 445,33	3,34
DE0005552004 DEUTSCHE POST NOM.			EUR	33 400		1 175 012,00	0,26
DE0005557508 DEUTSCHE TELEKOM			EUR	99 039		1 845 888,88	0,40
DE0006048432 HENKEL PF			EUR	35 909		2 334 803,18	0,51
DE0006231004 INFINEON TECHNOLOGIES			EUR	105 745		3 006 330,35	0,66
DE0007164600 SAP			EUR	36 500		3 518 235,00	0,76
DE0007236101 SIEMENS			EUR	12 000		1 555 680,00	0,34
DE0008404005 ALLIANZ			EUR	1 495		300 345,50	0,07
DE0008430026 MUNCHENER RUCKVERSICHERUNGS			EUR	2 457		746 928,00	0,16
DE000A1ML7J1 VONOVIA			EUR	38 021		837 222,42	0,18
TOTAL DANEMARK						1 948 652,54	0,42
DK0061539921 VESTAS WIND SYSTEMS			DKK	71 700		1 948 652,54	0,42
TOTAL FRANCE						60 880 682,21	13,27
FR0000045072 CREDIT AGRICOLE			EUR	227 800		2 239 501,80	0,49
FR0000120073 AIR LIQUIDE			EUR	25 471		3 372 360,40	0,74
FR0000120321 L'OREAL			EUR	22 004		7 340 534,40	1,60
FR0000120578 SANOFI			EUR	21 400		1 922 576,00	0,42
FR0000120628 AXA			EUR	48 700		1 268 878,50	0,28
FR0000120644 DANONE			EUR	29 810		1 467 546,30	0,32
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON			EUR	11 928		8 109 847,20	1,77
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA			EUR	55 978		9 471 477,60	2,06
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC			EUR	76 018		9 937 072,96	2,17
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT			EUR	47 666		1 143 984,00	0,25
FR0000125007 SAINT-GOBAIN			EUR	98 804		4 510 402,60	0,98
FR0000125338 CAPGEMINI			EUR	9 621		1 500 394,95	0,33
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A			EUR	77 000		4 100 250,00	0,89
FR0006174348 BUREAU VERITAS			EUR	52 500		1 292 025,00	0,28
FR0013176526 VALEO			EUR	41 700		696 390,00	0,15

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0014008VX5 EUROAPI			EUR	930		12 880,50	0,00
FR001400AJ45 MICHELIN			EUR	96 000		2 494 560,00	0,54
TOTAL IRLANDE						2 549 843,73	0,56
IE0001827041 CRH			EUR	24 615		911 001,15	0,20
IE0004927939 KINGSPAN GROUP			EUR	32 401		1 638 842,58	0,36
TOTAL ITALIE						897 855,00	0,20
IT0003128367 ENEL			EUR	178 500		897 855,00	0,20
TOTAL PAYS-BAS						6 487 191,39	1,41
NL0000009538 KONINKLIJKE PHILIPS			EUR	86 182		1 206 892,73	0,26
NL0000009827 KONINKLIJKE DSM NOM.			EUR	30 900		3 531 870,00	0,77
NL00150001Q9 STELLANTIS			EUR	131 758		1 748 428,66	0,38
TOTAL PORTUGAL						2 204 616,00	0,48
PTEDP0AM0009 EDP ENERGIAS PORTUGAL			EUR	473 500		2 204 616,00	0,48
TOTAL Actions & valeurs assimilées non négo. sur un marché régl.						2 697 640,00	0,59
TOTAL Actions & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. (sauf Warrants et Bons de Sous.)						2 697 640,00	0,59
TOTAL FRANCE						2 697 640,00	0,59
1137054 EQUISOL PS A			EUR	4 010		100 250,00	0,02
1137055 EQUISOL PS B			EUR	4 190		104 750,00	0,02
FR0010099978 FRANCE ACTIVE INVEST.CAT.B			EUR	24 000		2 492 640,00	0,55
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						275 710 121,34	60,09
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						275 710 121,34	60,09
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						254 071 290,01	55,38
TOTAL BELGIQUE						6 473 922,35	1,41
BE0002838192 COFINIMMO 1%22-240128	24/01/2022	24/01/2028	EUR	10	1,00	818 954,66	0,18
EU000A283859 EUROPEAN UNION 0%20-041030	27/10/2020	04/10/2030	EUR	1 100		868 780,00	0,19
EU000A284451 EUROPEAN UNION 0%20-041125	17/11/2020	04/11/2025	EUR	1 080		995 943,60	0,22
EU000A285VM2 EUROPEAN UNION 0%20-040735	01/12/2020	04/07/2035	EUR	690		460 989,00	0,10
EU000A287074 EUROPEAN UNION 0%21-020628	02/02/2021	02/06/2028	EUR	440		373 696,40	0,08
EU000A3KNYF7 EUROPEAN UNION 04032026	22/03/2021	04/03/2026	EUR	1 920		1 750 694,40	0,38
EU000A3KTGV8 EUROPEAN UNION 0%21-060726	06/07/2021	06/07/2026	EUR	1 337 000		1 204 864,29	0,26
TOTAL ALLEMAGNE						20 608 093,07	4,49
DE000A2TSD44 DEUTSCHE TELEKOM 0,875%19-0326	25/03/2019	25/03/2026	EUR	834	0,875	781 172,95	0,17

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net	
1701	DE000A30VQ09 DEUTSCHE BANK 4%22-291127	29/11/2022	29/11/2027	EUR	11	4,00	1 089 545,18	0,24
	DE000A3E5MG8 VONOVIA 0,375%21-160627	16/06/2021	16/06/2027	EUR	8	0,375	657 820,05	0,14
	DE000A3MQNN9 LEG IMMOBILIEN SE OBL 0,375%22-	17/01/2022	17/01/2026	EUR	9	0,375	791 420,55	0,17
	XS0862952297 DEUTSCHE POST 2,875%12-111224	11/12/2012	11/12/2024	EUR	3 100	2,875	3 103 136,09	0,68
	XS1999841445 KRED WIEDERAUFBAU 0,01%19-0527	22/05/2019	05/05/2027	EUR	1 000	0,01	878 096,58	0,19
	XS2047500769 E.ON 0%19-280824	28/08/2019	28/08/2024	EUR	1 600		1 521 536,00	0,33
	XS2343822842 VOLKSWAGEN LEASING 0,375%21-26	19/05/2021	20/07/2026	EUR	1 540	0,375	1 334 649,86	0,29
	XS2374595127 VOLKSWAG FIN SVCS 0%21-120225	12/08/2021	12/02/2025	EUR	1 750		1 605 572,50	0,35
	XS2433244089 E.ON 0,125%22-180126	18/01/2022	18/01/2026	EUR	1 400	0,125	1 268 818,08	0,28
	XS2443921056 INFINEON TECHNOLOG 0,625%22-25	17/02/2022	17/02/2025	EUR	9	0,625	850 364,51	0,19
	XS2463505581 E.ON 0,875%22-080125	23/03/2022	08/01/2025	EUR	500	0,875	478 851,16	0,10
	XS2491029208 MERCK FIN SERV 1,875%22-150626	15/06/2022	15/06/2026	EUR	34	1,875	3 271 366,82	0,71
	XS2555178644 ADIDAS 3%22-211125	21/11/2022	21/11/2025	EUR	30	3,00	2 975 742,74	0,65
	TOTAL ESPAGNE						27 350 313,27	5,96
140525	ES0000012G91 ESPAGNE 0%20-310126	15/10/2020	31/01/2026	EUR	3 000		2 732 880,00	0,60
	XS1788586375 RED ELEC FINANC 1,25%18-130327	13/03/2018	13/03/2027	EUR	30	1,25	2 783 240,96	0,61
	XS1820037270 MTN BANCO BILBA.VI.AR.1,375%	14/05/2018	14/05/2025	EUR	34	1,375	3 266 431,23	0,71
	XS2168647357 BANCO SANTANDER 1,375%20-0126	05/05/2020	05/01/2026	EUR	15	1,375	1 411 056,99	0,31
	XS2177441990 TELEFONICA EMIS 1,201%20-0827	21/05/2020	21/08/2027	EUR	27	1,201	2 418 584,55	0,53
	XS2250026734 ICO 0%20-300426	28/10/2020	30/04/2026	EUR	700		630 777,00	0,14
	XS2297549391 CAIXABANK TV21-090229	09/02/2021	09/02/2029	EUR	30		2 440 239,45	0,53
	XS2357417257 SANTANDER 0,625%29	24/06/2021	24/06/2029	EUR	13		1 070 478,23	0,23
	XS2430998893 BBVA 0,875%22-140129	14/01/2022	14/01/2029	EUR	43		3 631 678,09	0,78
	XS2434702424 CAIXABANK TV22-210128 EMTN	21/01/2022	21/01/2028	EUR	35		3 057 606,23	0,67
	XS2436160779 BANCO SANTANDER TV22-260125	26/01/2022	26/01/2025	EUR	20		1 928 033,97	0,42
	XS2530034649 CAIXABANK 07092029 EMTN	07/09/2022	07/09/2029	EUR	20	3,75	1 979 306,57	0,43
	TOTAL FINLANDE						6 619 561,48	1,44
	XS2258389415 OP CORP BANK 0,1%20-161127	16/11/2020	16/11/2027	EUR	3 000	0,10	2 517 154,52	0,54
	XS2320747285 OP CORP BANK 0,25%21-240326	24/03/2021	24/03/2026	EUR	2 000	0,25	1 769 284,11	0,39
	XS2354246816 OP CORP BANK 0,375%21-160628	16/06/2021	16/06/2028	EUR	2 878	0,375	2 333 122,85	0,51
	TOTAL FRANCE						107 895 480,79	23,54

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000571150 OAT 6%94-25102025	25/02/1994	25/10/2025	EUR	6 000 000	6,00	6 577 421,09	1,43
FR0011619436 OAT 2,25%13-25052024	12/11/2013	25/05/2024	EUR	3 000 000	2,25	3 018 709,73	0,66
FR0011654771 BPIFRANCE 2,5%13-250524 EMTN	11/12/2013	25/05/2024	EUR	40	2,50	4 025 695,89	0,88
FR0012448025 GECINA 1,50%15-200125 EMTN	20/01/2015	20/01/2025	EUR	2	1,50	193 142,27	0,04
FR0012517027 OAT 0,50%15-25052025	09/02/2015	25/05/2025	EUR	10 000 000	0,50	9 500 547,95	2,12
FR0013121753 KLEPIERRE 1,875%16-190226	19/02/2016	19/02/2026	EUR	20	1,875	1 892 551,23	0,41
FR0013218393 ICADE 1,125%16 171125	15/11/2016	17/11/2025	EUR	17	1,125	1 534 791,67	0,33
FR0013266350 GECINA TF1,375%17-300627 EMTN	30/06/2017	30/06/2027	EUR	2	1,375	180 844,90	0,04
FR0013286846 LEGRAND 0,5%17-091023	09/10/2017	09/10/2023	EUR	24	0,50	2 361 523,40	0,51
FR0013432770 BFCM 0,125%19-050224	04/07/2019	05/02/2024	EUR	86	0,125	8 324 946,08	1,81
FR0013444676 ORANGE 0%19-040926	04/09/2019	04/09/2026	EUR	19		1 672 513,00	0,36
FR0013505625 ADP 2,125%20-021026	02/04/2020	02/10/2026	EUR	29	2,125	2 750 517,71	0,60
FR0013506292 ORAFP 1,125% 0727	31/03/2020	07/07/2027	EUR	42	1,25	3 823 614,41	0,83
FR00140003P3 BFCM 0,1%20-081027	08/10/2020	08/10/2027	EUR	15	0,10	1 269 987,53	0,28
FR0014000AU2 AFD 0%20-281027 EMTN	28/10/2020	28/10/2027	EUR	46		3 937 600,00	0,86
FR0014000UC8 URW 0,625%20-040527	04/11/2020	04/05/2027	EUR	15	0,625	1 281 582,12	0,28
FR0014000UG9 CADES 0%20-250226	02/12/2020	25/02/2026	EUR	40		3 620 840,00	0,79
FR0014000Y93 CREDIT AGRICOLE 0,125%20-1227	09/12/2020	09/12/2027	EUR	31	0,125	2 565 856,41	0,56
FR0014001S17 CADES 0%21-250531	03/02/2021	25/05/2031	EUR	38		2 889 862,00	0,63
FR0014003067 REGION ILE DE FR 0%21-200428	20/04/2021	20/04/2028	EUR	16		1 349 232,00	0,29
FR0014003182 CREDIT AGRICOLE 0,375%21-0428	20/04/2021	20/04/2028	EUR	21	0,375	1 726 264,44	0,38
FR0014003C70 BPIFRANCE 0%21-250528	06/05/2021	25/05/2028	EUR	9		756 441,00	0,16
FR0014003MJ4 URW 0,75%21-251028	25/05/2021	25/10/2028	EUR	21	0,75	1 684 742,55	0,37
FR0014003RL9 CDC 0,01%21-010626 EMTN	01/06/2021	01/06/2026	EUR	11	0,01	988 624,10	0,22
FR00140044X1 BANQUE POSTALE 0,75%21-230631	23/06/2021	23/06/2031	EUR	44	0,75	3 291 711,72	0,72
FR00140049Z5 ORANGE 0%21-290626	29/06/2021	29/06/2026	EUR	28		2 480 912,00	0,54
FR0014004GE5 SOCIETEGENERALE 0,25%21-080727	08/07/2021	08/07/2027	EUR	30	0,25	2 557 938,08	0,56
FR0014004QX4 ALSTOM 0,125%21-270727	27/07/2021	27/07/2027	EUR	31	0,125	2 687 197,63	0,59
FR0014005J14 CREDIT AGRICO.TV21-210929 EMTN	21/09/2021	21/09/2029	EUR	15	0,50	1 213 341,99	0,26
FR0014005SC1 PERNOD RICARD 0,125%21-041029	04/10/2021	04/10/2029	EUR	54	0,125	4 288 094,87	0,93
FR0014006FE2 DANONE 0,52%21-091130	09/11/2021	09/11/2030	EUR	17	0,52	1 357 286,05	0,30

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0014006XA3 SOCIETE GENERALE TV21-021227	02/12/2021	02/12/2027	EUR	14		1 203 087,12	0,26
FR0014007VF4 BPCE 0.375%22-020226	02/02/2022	02/02/2026	EUR	24	0,375	2 174 428,27	0,47
FR00140087C4 BANQUE POSTALE TV22-090228	08/02/2022	09/02/2028	EUR	18	1,00	1 576 829,34	0,34
FR0014009KQ0 SANOFI 1,25%22-060429	06/04/2022	06/04/2029	EUR	16	1,25	1 433 272,11	0,31
FR001400A5N5 KERING 1,25%22-050525 EMTN	05/05/2022	05/05/2025	EUR	16	1,25	1 543 507,07	0,34
FR001400AOL7 APRR 1,875%22-030129 EMTN	03/06/2022	03/01/2029	EUR	22	1,875	2 018 588,00	0,44
FR001400CJG3 DANONE 3,071%22-070932 EMTN	07/09/2022	07/09/2032	EUR	20	3,071	1 936 956,33	0,42
XS1195574881 SOC.GENERAL02,625%15-270225	27/02/2015	27/02/2025	EUR	53	2,625	5 287 780,96	1,15
XS1218319702 URW 1%15-140325	15/04/2015	14/03/2025	EUR	800	1,00	754 601,75	0,16
XS1288858548 BFCM 3%15-110925	11/09/2015	11/09/2025	EUR	18	3,00	1 784 123,75	0,39
XS1325645825 BNP PARIBAS 2,75%15-270126	27/11/2015	27/01/2026	EUR	2 400	2,75	2 377 972,27	0,52
TOTAL IRLANDE						2 599 187,40	0,57
XS2311407352 BK OF IE GRP TV21-100527	10/03/2021	10/05/2027	EUR	1 551		1 332 099,93	0,29
XS2337060607 CCEP FIN IRL 0%21-060925	06/05/2021	06/09/2025	EUR	1 389		1 267 087,47	0,28
TOTAL ITALIE						20 254 306,01	4,41
XS1508450688 UNICREDIT 2,125%16-241026	24/10/2016	24/10/2026	EUR	900	2,125	853 338,20	0,19
XS1639488771 FERROVIE STATO 1,5%17-270625	28/06/2017	27/06/2025	EUR	4 000	1,50	3 788 912,88	0,83
XS2063547041 UNICREDIT 0,5%19-090425	09/10/2019	09/04/2025	EUR	1 500	0,50	1 394 182,40	0,30
XS2081018629 INTESA SANPAOLO 1%19-191126	19/11/2019	19/11/2026	EUR	2 000	1,00	1 780 805,75	0,39
XS2179037697 INTESA SANPAOLO 2,125%20-0525	26/05/2020	26/05/2025	EUR	2 600	2,125	2 523 676,11	0,55
XS2268340010 SNAM 0% EMTN 1228	07/12/2020	07/12/2028	EUR	1 800		1 415 592,00	0,31
XS2300208928 SNAM 0%21-150825	15/02/2021	15/08/2025	EUR	1 080		979 927,20	0,21
XS2357205587 TERNA 0,375%29	23/06/2021	23/06/2029	EUR	2 939	0,375	2 357 528,11	0,51
XS2360310044 UNICREDIT MTN 0729	05/07/2021	05/07/2029	EUR	1 867		1 507 096,62	0,33
XS2431320378 MEDIOBANCA 1% 17072029	17/01/2022	17/07/2029	EUR	2 982		2 450 716,26	0,53
XS2433211310 SNAM 0,75%22-200629	20/01/2022	20/06/2029	EUR	1 470	0,75	1 202 530,48	0,26
TOTAL LUXEMBOURG						3 230 697,70	0,70
XS2263684180 NESTLE FIN 0,00001%20-031225	03/12/2020	03/12/2025	EUR	1 538	0,00001	1 409 392,45	0,31
EMTN XS2350621863 NESTLE FINANCE INTL 0%14062026	14/06/2021	14/06/2026	EUR	2 025		1 821 305,25	0,39
TOTAL PAYS-BAS						45 759 762,71	9,97
DE000A190NE4 MERCEDES BENZ INTL 1%18-111125	11/05/2018	11/11/2025	EUR	700	1,00	659 030,44	0,14

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
DE000A19S4U8 ALLIANZ FINANCE II 0,25%17-23	06/12/2017	06/06/2023	EUR	16	0,25	1 588 248,33	0,35
DE000A19S4V6 ALLIANZ FINANCE II 0,875%17-27	06/12/2017	06/12/2027	EUR	20	0,875	1 780 482,46	0,39
DE000A2YNZW8 DAIMLER INTL 0,375%19-081126	08/08/2019	08/11/2026	EUR	3 000	0,375	2 683 606,03	0,58
DE000A3KY342 ALLIANZ FINANCE II 0%21-221126	22/11/2021	22/11/2026	EUR	41		3 603 449,00	0,77
XS1291004270 IBERDROLA INTL 1,75%15-170923	17/09/2015	17/09/2023	EUR	27	1,75	2 699 859,82	0,59
XS1557095616 DEUTSCHE TEL INTL 1,375%17-27	30/01/2017	30/01/2027	EUR	3 000	1,375	2 817 878,63	0,61
XS1617898363 DEUTSCHE TEL INTL 1,125%17-26	22/05/2017	22/05/2026	EUR	1 595	1,125	1 496 709,33	0,33
XS2001175657 ROYAL PHILIPS 0,5%19-220526	22/05/2019	22/05/2026	EUR	2 800	0,50	2 507 724,49	0,55
XS2008921947 AEGON BANK 0,625%19-210624	21/06/2019	21/06/2024	EUR	2 800	0,625	2 678 441,26	0,58
XS2049154078 ING GROEP TV19-030925	03/09/2019	03/09/2025	EUR	24		2 244 106,19	0,49
XS2049616548 SIEMENS FIN NV 0%19-050924	05/09/2019	05/09/2024	EUR	1 500		1 430 220,00	0,31
XS2102283061 ABN AMRO 0,6%20-150127	15/01/2020	15/01/2027	EUR	30	0,60	2 658 038,22	0,58
XS2118280218 SIEMENS FIN NV 0%20-200226	20/02/2020	20/02/2026	EUR	30		2 702 820,00	0,59
XS2182054887 SIEMENS FIN NV 0,375%20-050626	05/06/2020	05/06/2026	EUR	29	0,375	2 625 393,44	0,57
XS2258452478 ING GROUP 0,25%20-180229	17/11/2020	18/02/2029	EUR	35		2 823 642,26	0,62
XS2325733413 STELLANTIS 0,625%21-300327	30/03/2021	30/03/2027	EUR	1 082	0,625	937 680,02	0,20
XS2356040357 STELLANTIS 0,75%21-180129	18/06/2021	18/01/2029	EUR	506	0,75	407 583,90	0,09
XS2389343380 ABN AMRO 0,5%21-230929	23/09/2021	23/09/2029	EUR	20	0,50	1 584 814,52	0,35
XS2407529309 ING GROEP TV21-161132	16/11/2021	16/11/2032	EUR	10	1,00	824 535,07	0,18
XS2413696761 ING GROEP TV21-291125	29/11/2021	29/11/2025	EUR	8		740 871,89	0,16
XS2441244535 NOV NORD FIN NL 0 75 22 310325	31/03/2022	31/03/2025	EUR	667	0,75	633 318,05	0,14
XS2475954579 ROYAL PHILIPS 1,875%22-050527	05/05/2022	05/05/2027	EUR	2 867	1,875	2 644 357,03	0,58
XS2526839175 SIEMENS FIN NV 2,25%22-100325	08/09/2022	10/03/2025	EUR	10	2,25	986 952,33	0,22
TOTAL NORVEGE						1 343 603,72	0,29
XS2117452156 TELENOR 0,25%20-140228	14/02/2020	14/02/2028	EUR	1 600	0,25	1 343 603,72	0,29
TOTAL SUEDE						8 029 679,50	1,75
XS2342706996 VOLVO TREASURY 0%21-180526	18/05/2021	18/05/2026	EUR	870		768 157,80	0,17
XS2402009539 VOLVO TREASURY 0%21-090524	09/11/2021	09/05/2024	EUR	2 670		2 550 384,00	0,56
XS2404247384 SEB TV21-031131	03/11/2021	03/11/2031	EUR	1 153		977 263,69	0,21
XS2521820048 VOLVO TREASURY 2%22-190827	19/08/2022	19/08/2027	EUR	726	2,00	675 250,31	0,15
XS2540585564 ELECTROLUX 4,125%22-051026	05/10/2022	05/10/2026	EUR	3 000	4,125	3 058 623,70	0,66
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						3 906 682,01	0,85

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS1944456109 IBM 0,875%19-310125	31/01/2019	31/01/2025	EUR	1 000	0,875	957 088,77	0,21
XS2338955805 TOYOTA MOTOR CR 0,125% 051127	06/05/2021	05/11/2027	EUR	1 305	0,125	1 106 786,23	0,24
XS2442764747 IBM 09022030	09/02/2022	09/02/2030	EUR	2 223	0,875	1 842 807,01	0,40
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						7 077 567,17	1,54
TOTAL ESPAGNE						2 329 453,03	0,51
XS2476266205 BANCO SANTANDER TV05052024	05/05/2022	05/05/2024	EUR	23		2 329 453,03	0,51
TOTAL FRANCE						1 614 420,44	0,35
FR0014009EH2 L OREAL TV22-290324	29/03/2022	29/03/2024	EUR	16		1 614 420,44	0,35
TOTAL PAYS-BAS						3 133 693,70	0,68
XS2386877133 ESSITY CAPITAL 0,25%21-150929	15/09/2021	15/09/2029	EUR	4 000	0,25	3 133 693,70	0,68
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						12 132 481,09	2,64
TOTAL ESPAGNE						2 310 604,68	0,50
XS2324321285 BANCO SANTANDER SA 0,5% 24032027	24/03/2021	24/03/2027	EUR	26		2 310 604,68	0,50
TOTAL FINLANDE						3 552 635,44	0,77
XS2403444677 NORDEA BK 0,5%21-021128	02/11/2021	02/11/2028	EUR	4 320	0,50	3 552 635,44	0,77
TOTAL FRANCE						6 269 240,97	1,37
FR0014002X43 BNP PARIBAS SA 130427	13/04/2021	13/04/2027	EUR	20		1 747 390,14	0,38
FR0014006NI7 BNPP TV21-30052028 EMTN	30/11/2021	30/05/2028	EUR	25		2 118 640,75	0,46
FR0014007LL3 BPCE TV22-140128 EMTN	14/01/2022	14/01/2028	EUR	28		2 403 210,08	0,53
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						2 428 783,07	0,53
TOTAL FRANCE						2 174 465,18	0,47
FR0013155009 BPCE 2,875%16-220426 EMTN	22/04/2016	22/04/2026	EUR	12	2,875	1 179 233,26	0,25
XS1190632999 BNP PARIBAS 2,375%15-170225	17/02/2015	17/02/2025	EUR	1 000	2,375	995 231,92	0,22
TOTAL PAYS-BAS						254 317,89	0,06
XS2350756446 ING GROEP TV21-090632	09/06/2021	09/06/2032	EUR	3		254 317,89	0,06
TOTAL Titres de créances						63 261 094,05	13,79
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé						63 261 094,05	13,79
TOTAL Titres de créances négociables						63 261 094,05	13,79
TOTAL AUTRICHE						3 725 364,38	0,81
AT0000A1K9C8 AUSTRIA 0,75%16-201026	16/02/2016	20/10/2026	EUR	4 000	0,75	3 725 364,38	0,81
TOTAL ESPAGNE						9 192 556,29	2,00

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
ES00000126B2 ESPANA 2,75% 14-311024	20/06/2014	31/10/2024	EUR	2 000	2,75	2 002 643,83	0,44
ES00000126Z1 ESPANA 1,6% 15-300425	27/01/2015	30/04/2025	EUR	2 000	1,60	1 963 642,46	0,43
ES0000012F92 SPAIN 0% 20-310125	25/02/2020	31/01/2025	EUR	3 000		2 824 320,00	0,61
ES0000012H33 SPAIN 0% 21-310524	07/01/2021	31/05/2024	EUR	2 500		2 401 950,00	0,52
TOTAL ITALIE						40 919 092,56	8,93
IT0004356843 ITALIE 4,75% 08-010823	09/04/2008	01/08/2023	EUR	5 000	4,75	5 158 534,00	1,12
IT0004513641 ITALIE 5% 09-010325	07/07/2009	01/03/2025	EUR	9 000	5,00	9 456 543,90	2,08
IT0004953417 ITALIE 4,5% 13-010324	01/08/2013	01/03/2024	EUR	3 400	4,50	3 505 822,96	0,76
IT0005045270 ITALY 2,5% 14-011224	28/08/2014	01/12/2024	EUR	2 000	2,50	1 978 133,00	0,43
IT0005170839 ITALIE 1,6% 010626 BTP	26/02/2016	01/06/2026	EUR	7 000	1,60	6 549 203,50	1,43
IT0005210650 ITALIE 1,25% 16-011226 BTP	01/08/2016	01/12/2026	EUR	7 000	1,25	6 389 062,40	1,39
IT0005246340 ITALIE 1,85% 17-150524 BTP	13/03/2017	15/05/2024	EUR	8 000	1,85	7 881 792,80	1,72
TOTAL PAYS-BAS						9 424 080,82	2,05
NL0011220108 PAYS-BAS 0,25% 15-150725	26/03/2015	15/07/2025	EUR	10 000 000	0,25	9 424 080,82	2,05
TOTAL Titres d'OPC						25 919 069,80	5,65
TOTAL FIA réservés aux professionnels UE						25 919 069,80	5,65
TOTAL FRANCE						25 919 069,80	5,65
AM FR00140072N3 CM-AM ENGAGEMENT SOLIDAIRE			EUR	260		25 919 069,80	5,65

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C4 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM SOLIDAIRE TEMPERE ISR

Identifiant d'entité juridique: 969500ETJKCOU02V0W62

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

5_% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier adopte une approche en sélectivité et élimine 20% des émetteurs les moins bien notés sur le score ESG interne de son univers investissable. Par ailleurs, il fait la promotion de caractéristiques environnementales et sociales en se donnant pour objectif de surperformer deux indicateurs de durabilité par rapport à son univers ESG : l'intensité carbone et les sociétés ayant une politique de respect des droits humains.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

- Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont le score ESG, l'intensité carbone (indicateur de performance 1) et les sociétés ayant une politique de respect des droits humains (indicateur de performance 2).
- Le score ESG du produit financier est de 6,47/10, en amélioration de 0,09/10 sur la période en raison de la sélection de valeurs.
- L'intensité carbone est de 63,42 tonnes de CO2 par millions d'euros de chiffre d'affaires en fin de période. Cet indicateur affiche une meilleure performance que son univers de comparaison ESG qui avait une intensité carbone de 258,5 tonnes de CO2 par millions d'euros de CA. On constate une forte amélioration de cet indicateur au cours de l'exercice écoulé avec une intensité carbone du portefeuille en fin d'exercice précédent qui s'élevait à 150,66 tonnes de CO2 par millions d'euros de CA.
- L'indicateur de droits humains est de 0 société en fin de période. Cet indicateur est resté sur son niveau maximal sur la période écoulée et affiche une meilleure performance par rapport à l'univers de référence. Cela est dû à l'application stricte d'une exclusion des sociétés faisant l'objet de controverse considérée comme grave.
- La proportion d'investissement durable

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1. OAT 0,50%15-25052025	Souverains	2,071	FRANCE
2. ITALIE 5%09-010325	Souverains	2,061	ITALIE
3. PAYS-BAS 0,25%15-150725	Souverains	2,054	PAYS-BAS
4. BFCM EM 050224 0,1250%	Banques	1,815	FRANCE
5. ITALIE 1,85%17-150524 BTP	Souverains	1,718	ITALIE
6. OAT 6%94-25102025	Souverains	1,434	FRANCE
7. ITALIE 1,6%010626 BTP	Souverains	1,427	ITALIE
8. B.T.P. 16-26	Souverains	1,393	ITALIE
9. SG EM 270225 2,6250%	Banques	1,153	FRANCE
10. ITALIE 4,75%08-010823	Souverains	1,124	ITALIE

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

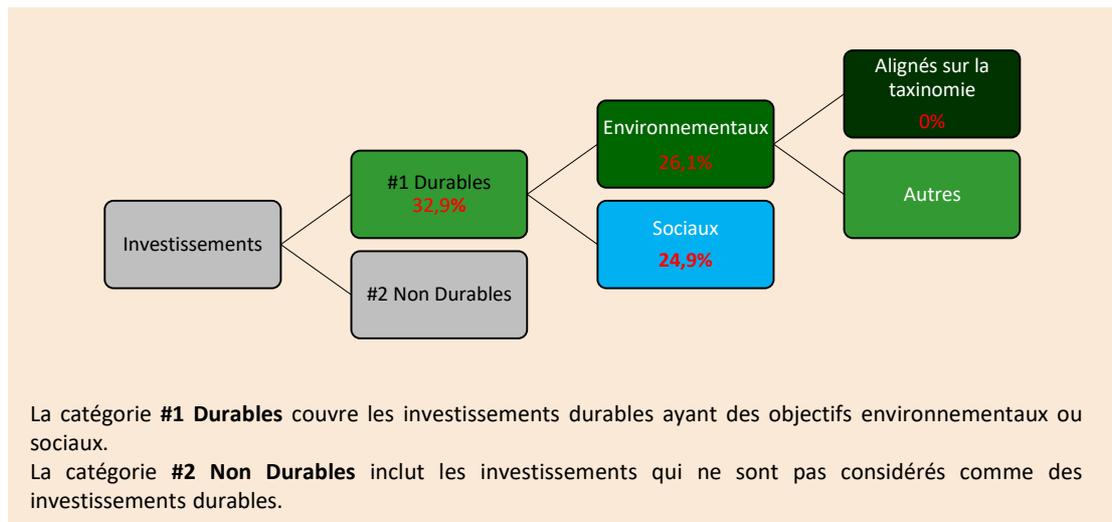
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), une partie des titres vifs détenus est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Alimentation et bois
- Assurances
- Automobile, équipements
- Banques
- Batiment & Matériaux de construction
- Biens et Services industriels
- Chimie
- Immobilier
- Produits ménagers et soin
- Pétrole & Gaz
- Santé
- Secteur à reclasser
- Services aux Collectivités
- Services financiers
- Souverains
- Supranational
- Technologie
- Télécommunications



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?**

Oui :

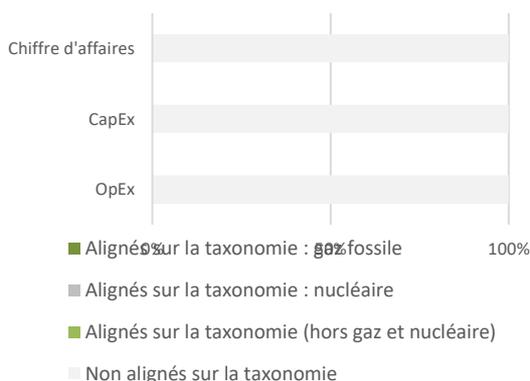
Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

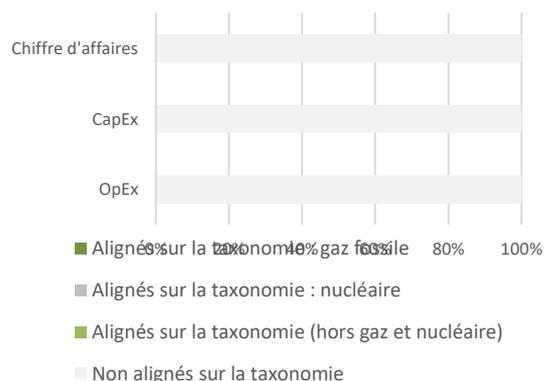
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 26,1% (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 24,9%.

Les activités alignés sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

NA

- En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?***

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement
CM-AM SOLIDAIRE TEMPERE ISR
Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels
Exercice clos le 30 décembre 2022

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement CM-AM SOLIDAIRE TEMPERE ISR

4, rue Gaillon - 75107 Paris cedex 2

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CM-AM SOLIDAIRE TEMPERE ISR constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Nicolas Duval Arnould
KPMG le 25/05/2023 19:52:41



Nicolas Duval-Arnould
Associé